

Séance du 26 mars 2026
Délibération n°2026-16

L'an deux mille vingt six, le 26 mars, à la salle du Conseil, à 20h00.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Jean-Benoît GIRODET, Maire.

Nombre de conseillers	
En exercice	15
Présents	14
Votants	14

Etaient présents : Jean-Benoît GIRODET, Marie-Claude BIGOT, Jean-Charles CHIROL, Claire FRAISSE, Corinne GRANDHAYE, Gilles KACZMAREK, Monique LAGER, Nicolas POLGE, Louis POMMIER, Romain PRADE, Eva-Marie ROBERT, Véronique ROCHE, Gilles TRONCHON et Elodie VALEYRE.

Absents : Jean-Christophe PRORIOL

Procurations :

Eva-Marie ROBERT a été nommée secrétaire.

Date de convocation : 20 mars 2026.

Objet : Représentants organismes extérieurs.

Suite à la désignation des commissions, le Maire expose que le conseil municipal doit désigner des représentants au sein de différents organismes.

Concernant la désignation des membres, le Maire propose de voter, comme pour les commissions, à main levée et non à bulletin secret, tous les membres du Conseil acceptent, il est donc décidé à l'unanimité de voter à main levée.

Sont ainsi désignés :

- ✓ Référente des chemins de randonnées : Mme Véronique Roche.
- ✓ Référent ADMR : Jean-Charles Chirol.
- ✓ Référents BEAULAVI : Mme Monique Lager est désignée référent titulaire et Mme Claire Fraisse en qualité de suppléant.
- ✓ Service unifié informatique : Jean-Benoît Girodet et Eva-Marie Robert.
- ✓ Service unifié gymnase : Jean-Benoît Girodet.
- ✓ Correspondant défense : Gilles Tronchon
- ✓ Correspondant incendie et secours : Gilles Tronchon
- ✓ Inventaire des zones humides : Monique Lager
- ✓ Comité de Jumelage : Jean-Benoît Girodet, Gilles Tronchon, Romain Prade, Marie-Claude Bigot
- ✓ CNAS : Jean-Benoît Girodet
- ✓ SPL : Jean-Benoît Girodet
- ✓ Ambroisie : Véronique Roche et Jean-Christophe Proriol

- ✓ CLECT : Commission Locale d'évaluation des charges transférées : Jean-Benoît Girodet et Monique Lager.
- ✓ Conférence intercommunale du logement : Monique Lager et Jean-Benoît Girodet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité désigne les délégués ci-dessus nommés.

La secrétaire,



Le Maire,



Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture du Puy en Velay le
et affichage en mairie le

03 AVR. 2026

03 AVR. 2026